

COMMUNE de MONTMAIN
COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 13 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Martine DÉCHAUD, Maire.

Étaient présents : Mme Martine DÉCHAUD, M. Samuel TRUILlard, Mmes Sophie CHAVATTE, Anita LETEURTOIS, Dominique POLLIART, M. Jean-François FAIVRE, Bernard SAGRANGE et Fabrice ROUSSEAU.

Étaient excusés : Mme Valérie PEREZ et M. Anli TAOIKALI ABDALLAH a donné pouvoir à Mme Dominique POLLIART.

LOI ACCÉLÉRATION des ÉNERGIES RENOUVELABLES

Au vu des délais très courts pour une décision au 31 décembre 2023, Madame le Maire décide d'ajourner cette délibération afin d'appréhender dans les meilleures conditions les zones à présenter aux habitants avant délibération.

PROJET LOGEMENT GRANGIER – AVANT-PROJET SOMMAIRE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'avant-projet sommaire concernant la réhabilitation du logement Grangier avec une modification des plans initiaux sur l'implantation du garage et une isolation par l'extérieur.

Le coût total de la rénovation est de 312 000.00 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'avant-projet sommaire présenté.

RÉNOVATION d'un BÂTIMENT COMMUNAL en LOGEMENT – DEMANDE de SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve l'avant-projet définitif « Rénovation d'un bâtiment communal en logement », de 31200.00 € HT et une maîtrise d'œuvre de 36 900.00 € HT, pour un montant total de 348 900.00 € HT ;

- sollicite le concours de l'État dans le cadre de la DETR/DSIL 2024, du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif, plan Marshall « Patrimoine communal » & du SICECO ;

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
DETR	Sollicitée	300 000.00 €	50 %	150 000.00 €
DSIL	Sollicitée	300 000.00 €	8.207 %	24 620.00 €
CD 21	Sollicitée	200 000.00 €	30 %	60 000.00 €
SICECO	Sollicitée	89 000.00 €	50 %	44 500.00 €
Total des Aides		348 900.00 €	80 %	279 120.00 €
Autofinancement		348 900.00 €	20 %	69 780.00 €

O.N.F. - REPORT des COUPES - AFFOUAGE - EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite le report du passage en coupe pour la parcelle :

Parcelle	Surface (ha)	Type de coupe	Délai	Justification
11	0.22	RA	1 an	Travaux de broyage préalable

OUVERTURE de CRÉDITS d'INVESTISSEMENT avant le VOTE du BUDGET

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'ouverture de crédit d'investissement avant le vote du budget afin de rembourser le dépôt de garantie aux anciens locataires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

LOGEMENT COMMUNAL - FIXATION du LOYER

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de réactualiser le loyer mensuel du logement sis au 2, rue de l'Abreuvoir, bloqué suite au changement de locataires restés à peine 9 mois sans pouvoir appliquer de révision.

Il est proposé de fixer le loyer à 580.00 € à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le loyer à 580.00 € par mois.

Informations et questions diverses :

- Madame le Maire fait part de l'arrivée des nouveaux locataires, dans le logement rue de l'Abreuvoir, au 1^{er} janvier 2024.

- Madame le Maire présente une proposition de la Sté FREE pour l'implantation d'une antenne « mobile » sur le territoire communal. Le Conseil Municipal refuse.

- Madame le Maire donne un compte-rendu du dernier Conseil Communautaire et fait part de la hausse, à compter du 1^{er} janvier 2024, concernant la collecte des déchets ménagers de 25.00 € par an sur la part fixe. Elle rappelle que la mensualisation est possible et que dans l'éventualité, il faut se rapprocher des services de la Communauté de Communes.

- La coupe d'affouage étant reportée en 2025, les personnes intéressées devront contacter la mairie.

- Les élections européennes se dérouleront le Dimanche 9 juin 2024.

La séance a été levée à 20h30 et les membres présents ont signé le registre.

Le Maire,
Martine DÉCHAUD

